

VUE D'ENSEMBLE DU BAC. EN ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES POUR LES ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN



Les informations contenues dans ce graphique ne peuvent constituer une obligation d'offre de cours. Cette information ne sert que d'exemple. Le programme peut changer sans préavis. Ce graphique ne peut servir à revendiquer la présence d'un cours dans l'horaire officiel.

Légende

cr. Nombre de crédit par cours ⇕ Inversion possible ● Passation du TECFÉE (si le ou les cours de français sont réussis)

ANNÉE	SESSION	COURS	CRÉDITS									
1	A1	Atelier I Méthode: image Méthode: object ARV-1401 ARV-1402 6 cr.	●	17								
	H1	Stage I en enseignement des arts plastiques ARV-1565 2 cr.			Programmes et démarches pédagogiques DID-1900 3 cr.	Animation et gestion de classe DID-2900 3 cr.	Français écrit pour la formation à l'enseignement I-II ou III 3 cr.					
	E1	Atelier II Méthode: temps Méthode: action/ contexte ARV-1411 ARV-1412 6 cr.			La création artistique : fondements et processus ARV-1012 3 cr.	Atelier jeu dramatique ARD-1000 3 cr.	Portfolio professionnel : objectivation ARV-1014 3 cr.	Français écrit pour la formation à l'enseignement I-II ou III 3 cr.				
2	A2	Français écrit pour la formation à l'enseignement I-II ou III 3 cr.	●	15								
	H2	Estampe numérique ARV-2125 3 cr.			Cours théorique ARV ou HAR 3 cr.	Art dramatique: didactique DID-2901 PR.: ARD-1000 3 cr.	Apprentissage et cognition PPG-1902 3 cr.	L'enfance et l'adolescence PPG-1906 3 cr.				
	E2	Stage II en enseignement des arts plastiques ARV-2565 PR.: ARV-1565 2 cr.			Gestes, tech. et langage plastique DID-2903 3 cr.	Évaluation en arts plastiques DID-2904 PR.: DID-1900 3 cr.	Adaptation à la diversité des élèves en arts plastiques DID-2905 PR.: DID-2900 3 cr.	Stage et projet collectif ARV-2566 1 cr.	Atelier III : approche de la création THT-2202 3 cr.			
3	A3	Arts plastiques et psychogénèse (à distance) ARV-1007 3 cr.	●	14								
	H3	Stage III en enseignement des arts plastiques ARV-3565 PR.: ARV-2565 5 cr.			Éducation art. théorie et recherche ARV-3050 3 cr.	Critique et histoire de l'art didactique DID-2902 PR.: DID-1900 3 cr.	Productions dramatiques et théâtrales : enfance et adolescence ARD-3001 PR.: ARD-1000 et DID-2901 3 cr.	Dessin et création ARV-1009 3 cr.	Cours d'atelier ARV 3 cr.	Cours d'atelier ARV 3 cr.	Cours théorique ARV ou HAR 3 cr.	Aspect sociaux de l'éducation ADS-1910 2 cr.
	E3	Aspect sociaux de l'éducation (à distance) ADS-1000 2 cr.			14							
A4	Art dramatique et autres arts ARD-3050 PR.: ARD-1000 3 cr.	Cours d'atelier ARV 3 cr.	Cours théorique ARV ou HAR 3 cr.	Portfolio professionnel: synthèse ARV-3052 PR.: ARV-3575 ou ARV-3571 3 cr.		Cours de langue 3 cr.	Cours d'atelier ARV 3 cr.					
H4	Stage IV en enseignement des arts plastiques ARV-3566 PR.: ARV-3565 12 cr.	12										

Catégories des cours offerts

Ateliers Cours théorique Cours BEAP Stages Cours de langues

120
TOTAL

Il est obligatoire pour un étudiant au baccalauréat en enseignement des arts plastiques de compléter un total de 9 crédits en suivant les cours à option, listés ci-dessous. Ces derniers permettent à l'étudiant de se spécialiser à l'intérieur même de la discipline.

 Modélisation et animation 3D ANI-1702	 Le photographique : outils, concepts et méthodes ARV-1113	 Phénoménologie de l'abstraction ARV-3110
 Cinéma d'animation et création ANI-1703	 Petits théâtres de l'image et du corps ARV-2129	 Dessin et autres pratiques ARV-3111
 Projet personnel en art dramatique ARD-3060 PR.: ARD-1000, DID-2900 - Crédits exigés : 54	 Activité spéciale - professeur invité ARV-2131 Crédits exigés : 24	 Art sonore ARV-3202
 Technique des peintures ARV-1102	 Communautés de pratique et travail collaboratif ARV-2134	 Art actif, réactif et interactif ARV-3205
 Techniques de moulage et création ARV-1103	 Art et espaces communs ARV-2135	
 Gravure ARV-1104	 Projet personnel ARV-2580 Crédits exigés : 60	
 Lithographie ARV-1105	 L'objet abstrait ARV-3104 PR.: ARV-1402	
 Sérigraphie ARV-1108	 Vidéo et interdisciplinarité ARV-3107 PR.: ARV-2116	

COURS À OPTION - THÉORIQUE

9 CRÉDITS

Il est obligatoire pour un étudiant au baccalauréat en enseignement des arts plastiques de compléter un total de 9 crédits en suivant les cours à option, listés ci-dessous. Ces derniers permettent à l'étudiant de se spécialiser à l'intérieur même de la discipline.

 Architecture du Québec ARC-2100	 TOUS LES COURS D'HISTOIRE DE L'ART
 Arts visuels et contemporains ARV-2000	
 Art, design et architecture ARV-2002	
 Photographie: études critiques ARV-2111	
 Arts visuels actuels ARV-2112	

COURS DE LANGUE ET EXIGENCES LINGUISTIQUES

3 CRÉDITS

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant qui a obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le cours non contributoire FRN-1902). Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant qui a obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant qui a obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

COURS DE LANGUE SECONDE

3 CRÉDITS

Si l'étudiant fait la preuve de l'atteinte du niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675 ou VEPT : 53) ou du niveau intermédiaire I dans autre langue, il peut s'inscrire à un cours de langue de niveau supérieur ou choisir un cours d'atelier de la règle 2 (informer la direction de programme dans le cas d'un cours d'atelier).